



MIL
Perche
Marché d'intérêt local

L'association MIL Perche cherche à mettre en place des partenariats afin d'ouvrir des points relais sur le territoire percheron. Les municipalités, associations ou autres structures intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du MIL .

Objectif de ces points relais : permettre l'accessibilité aux produits locaux de qualité au plus grand nombre.

En savoir plus sur les points relais MIL Perche :

C'est à l'occasion du premier confinement en mars 2020 que l'association Mil Perche a mis en place les premières livraisons pour les particuliers. A l'époque, le besoin s'était fait ressentir d'écouler le surplus de production des paysans locaux impactés par le contexte COVID. Depuis, le service a été conservé et, chaque semaine, ce sont plusieurs dizaines de personnes qui bénéficient de livraisons à domicile, en plus des livraisons pour les professionnels.

Aujourd'hui, le MIL souhaite aller plus loin en travaillant sur des notions d'**accessibilité** et la création de points relais. C'est dans ce cadre que des partenariats sont recherchés. Un intérêt particulier est porté sur les communes isolées, en déficit de commerces alimentaires, afin d'apporter un nouveau service de proximité.

Si l'accessibilité se pense ici en termes géographiques, la dimension du prix est aussi l'un des enjeux sur lesquels travaille l'association. La mise en place de point relais est l'occasion de faire baisser les coûts logistiques et d'en faire profiter les consommateurs en retirant par exemple les frais de port. En parallèle à cette "réduction" directe, une réflexion sur la marge appliquée aux produits est actuellement en cours afin de répondre au mieux aux contraintes budgétaires des familles. Tarification sociale, chèques alimentaires, paniers solidaires... au Foyer Rural Saint-Hilaire-Saint-Agnan-sur-erre, point relais ouvert au mois de janvier, un projet en ce sens est mené aux côtés du MIL.

Enfin, **l'accessibilité numérique** est aussi l'un des volets de ce projet. La présence d'un coordinateur dans les points relais, lorsque cela est possible, permettrait aux publics isolés numériquement d'être accompagnés dans leur commande sur le site de l'association. Un système de commandes dématérialisées est de plus en cours d'élaboration.

Les municipalités, associations ou autres structures intéressées par l'ouverture de point relais sont invitées à contacter Jean-Loup Vial, chargé de mission de l'association, au 06 32 81 38 33 ou par mail milperche.jlv@gmail.com

Le Marché d'Intérêt Local (MIL) Perche qu'est-ce que c'est ?

L'association MIL Perche est une plateforme logistique. Née en 2016, son objectif est d'augmenter la part des produits locaux et bio au sein de la restauration professionnelle : cantines, restaurants, traiteurs, épiceries... Elle compte aujourd'hui une quarantaine de producteurs dans ses rangs et livre chaque semaine autant de professionnels dont une vingtaine de restaurants scolaires. Au côté du Parc Naturel Régional du Perche, MIL Perche œuvre aussi pour la sensibilisation des élus et la formation des agents de cuisine.

Pour plus d'informations :

- <https://www.milperche.fr> pour les professionnels
- <https://boutique.milperche.fr> pour les particuliers.



 **MIL**
Perche
Marché d'intérêt local

ici

Point de retrait
des **commandes** passées auprès
du **Marché d'Intérêt Local du Perche**

Vous n'avez pas encore passé commande ?
Rendez-vous sur le site <https://boutique.milperche.fr>
et choisissez notre point de livraison !

**Commander via MIL Perche, c'est s'assurer d'avoir des produits
de qualité en soutenant les fermes locales ; c'est aussi aider
l'association dans son action auprès des cantines du territoire**

milperche@gmail.com • 02 33 25 21 59
[f](#) @milperche • [i](#) @mil_perche